

Pôle des Elèves
et des Etablissements

Bureau
AED/Contrats Aidés

Dossier suivi par
Yasmine BROYER
Téléphone
04 90 27 76 93
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
yasmine.broyer
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 10 septembre 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Déploiement des applications MICADO et MICADO - EAP.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le déploiement des applications nationales de gestion des contrats aidés MICADO et MICADO – EAP, en remplacement de CAID.

Ces nouvelles applications mises en place à la rentrée 2014/2015, sont des outils de pilotage dont l'objectif est de faciliter le suivi harmonisé sur l'ensemble de l'académie et de renseigner les enquêtes hebdomadaires par de simples extractions sur les bases de données. Il s'agit aussi d'un outil professionnel de gestion et de suivi, permettant l'édition automatique des formulaires.

Aussi, il vous appartient de veiller à la saisie précise et complète dans cette application, de toutes les données relatives à la gestion des employés et des contrats, pour tout nouveau contrat ou renouvellement. J'insiste sur le caractère obligatoire de la mise à jour de cette application.

Les contrats en cours en juillet 2014 ont été préalablement saisis par mes services.

Tous les chefs d'établissements et adjoints ainsi que les Inspecteurs de l'éducation nationale et leur secrétaire peuvent accéder à MICADO et MICADO – EAP dans leur portail ARENA, menu de gauche « gestion des personnels ». Dans cette application figure un manuel utilisateur (menu « aide »). L'accès se fait par le login et le mot de passe de la messagerie électronique professionnelle.

Je rappelle que le dispositif académique spécifique aux emplois d'avenir professeur (1^{er} et 2nd degré) a fait l'objet d'une note parue au bulletin académique n° 635 du 2 juin 2014.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ces nouvelles mesures.

Signé par

Dominique BECK